

Accompagner les seniors avec YES+

La solidarité toute l'année

YES+, inspiré du dispositif initial Yvelines Etudiants Seniors, a été mis en place par le Département des Yvelines en réponse à la crise sanitaire durant l'été 2020. Il propose aux lycéens, demandeurs d'emploi/bénéficiaires du RSA, auxiliaires de vie et bien-sûr aux étudiants, notamment ceux en situation de précarité, des visites de convivialité au domicile des seniors isolés. Reconduit cet hiver et au printemps, le dispositif a permis, depuis sa création, à 8000 personnes âgées de recevoir des visites ou des appels téléphoniques.

Le Département poursuit son engagement et a décidé de redéployer le dispositif YES+ de juillet à décembre 2021. Objectif : lutter contre l'isolement des personnes âgées isolées.



Avec **YES+**, été comme hiver,
la solidarité c'est toute l'année !

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, AUXILIAIRES DE VIE* :

Vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées !

SENIORS ISOLÉS :

Envie de profiter de moments partagés ?
Bénéficiez du dispositif gratuit YES+ !

Informations et inscriptions :
78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit)
yesplus@yvelines.fr



*Sauf avis de vie en complément de votre activité professionnelle

Comment ça marche ?

Dans le cadre d'un appel à candidature, le Département des Yvelines confie à des communes, CCAS (Centres Communaux d'Action Sociale) – CIAS (Centres Intercommunaux d'Action Sociale), SAAD (Services d'Aide et d'Accompagnement à Domicile), la mise en œuvre du dispositif YES+ sur leur territoire de référence. Les structures ont à leur charge le recrutement et la coordination directe des personnes qui seront

chargées de rendre visite aux personnes âgées ainsi que l'identification des seniors isolés pouvant bénéficier du dispositif.

La prestation est gratuite pour la personne âgée et YES+ est entièrement financé par le Département.

Vous êtes étudiant, demandeur d'emploi ou auxiliaire de vie et vous souhaitez postuler ?

Pour postuler, vous devez remplir les critères suivants :

- avoir plus de 16 ans ;
- être un lycéen/étudiant (avec priorité aux étudiants en situation de précarité)
- être en recherche d'emploi ou/et bénéficiaires du RSA ;
- être auxiliaire de vie et travailler dans un SAAD ayant répondu à l'appel à candidature (vous pourrez être recruté en complément de votre activité professionnelle) ;
- avoir le goût du contact avec les personnes âgées ;
- avoir une capacité d'écoute, d'échange et de partage.

Vous êtes motivé et vous souhaitez rendre des visites de convivialité aux seniors isolés dans le cadre d'un job solidaire ?

[Candidatez ici](#)

Vous êtes une personne âgée isolée et vous souhaitez recevoir des visites de convivialité ?

Bénéficiez de ce service gratuit, dans le respect des gestes barrières.

Au programme :

- visites de convivialité ;
- activités ludiques et numériques ;
- quand cela est possible en fonction du contexte sanitaire : promenades, sorties et actions collectives;
- échanges téléphoniques ;

Pour vous inscrire ou inscrire un de vos proches au dispositif YES+, rendez-vous sur [le formulaire ci-joint](#).

Vous pouvez également télécharger le formulaire papier ci-dessous et l'adresser à votre pôle autonomie territorial (PAT). Pour connaître les [coordonnées de votre PAT, cliquez ici](#).

Infos pratiques

[Formulaire d'inscription](#)

Contact

+ d'infos sur www.78-92.fr/yesplus

Ou CCAS de Meulan-en-Yvelines : 01 30 90 41 20